

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1118 du 12 mai 2012 | [www.libres.org](http://www.libres.org)

Hebdomadaire 1,50 €



## SOMMAIRE DU N°1118

**EDITORIAL** : Le libéralisme sous Hollande pp. 1-2

**CONJONCTURE** : Rigueur ou relance : et si on essayait Saint Expeidit ? pp. 3-4

**ACTUALITÉ** : Le front européen anti-austérité se renforce p. 4 - Laurence Parisot : le patronat collabore p. 5 - Le lancinant problème des retraites p. 5

**CONNAISSANCE DU LIBERALISME** : p. 6-7

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites p. 8

## Le libéralisme sous Hollande

Sous Hollande, le libéralisme se portera mieux.

C'est ce qui m'est venu à l'idée lorsque Mathieu Laine, qui a dirigé les travaux réunis dans « Le dictionnaire du libéralisme », m'a demandé de traiter de ce sujet : « Le Libéralisme sous Hollande ». Mercredi soir 9 mai, dans une des salles de l'Assemblée Nationale, pleine à craquer, une centaine de libéraux avait répondu à l'appel d'Euro 92. Visiblement, la défaite de Nicolas Sarkozy n'avait pas plongé l'assistance dans la torpeur ou le désespoir. Les gens étaient là pour se reconforter mutuellement, mais surtout pour savoir ce qui allait se produire, et ce qui allait se faire.

Du côté de Hollande, point de doute : les réalités vont anéantir les utopies, dis-

soudre les promesses électorales dans la potion mondialiste. Le choix est entre ruine et crise immédiates ou politique du chien crevé au fil de l'eau.

Et du côté du libéralisme ?

La qualité de senior m'a valu de vivre intensément l'âge d'or du libéralisme français après le 10 mai 1981... Jamais les idées de la liberté n'ont eu autant de succès qu'après l'effondrement total d'une droite dirigiste et socialisante. Il est vrai qu'à cette époque, le libéralisme pouvait surfer sur la vague Thatcher-Reagan. Mais contrairement à une opinion très répandue, la mode intellectuelle aujourd'hui dominante n'est pas au socialisme, et la grande majorité des dirigeants des pays européens ont été élus contre des socialistes. >>

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)

s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)

envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule  postale ou  électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## Le libéralisme sous Hollande (suite)

Partout ceux qui ont réduit la place de l'Etat dans l'économie et dans la société sortent de la crise sans grand dommage. Le libéralisme est de retour dans le monde entier, après la poussée d'étatisme qui a accompagné la crise.

Evidemment, nous pourrions attendre patiemment notre tour, et le rôle des libéraux français sous Hollande consisterait à compter les buts marqués par les socialistes contre le camp de la France. Mais chaque but représente des misères, des injustices. Si le sens de l'histoire est celui de la faillite du socialisme, notre devoir est d'« accélérer le sens de l'histoire » comme le disait Marx.

Il y a mieux à faire. Comme en 1981, la droite aura du mal à survivre, même si elle remporte les législatives. L'UMP éclatera sans doute, faute de n'avoir plus ni président ni majorité. Elle ne tenait que par les seules perspectives électorales, ayant renoncé depuis bien longtemps à avoir la moindre doctrine, s'abandonnant à la pensée unique, étatiste, keynésienne, redistributrice et corrompue. Dans ce contexte de dérobade de la gauche et de débandade de la droite, la « nouvelle offre politique » libérale sera accueillie avec curiosité, puis avec intérêt, puis avec espoir.

*“ Une nouvelle offre politique ”*

Donc les socialistes au pouvoir, c'est bon pour le business libéral. A condition que l'on ne cesse d'encadrer la classe politique, car dans le passé (en 1986, en 1995) les nouveaux élus sur un programme libéral se

sont empressés de renier leurs engagements pour reconduire voire renforcer l'Etat Providence.

La mission des libéraux au cours de ces prochains mois va consister à communiquer, à proposer, à s'organiser.

*“ Communiquer, proposer, organiser ”*

**C**ommuniquer : il faut briser le cercle de l'ignorance qui emprisonne l'opinion publique, avoir une pédagogie active qui ne consiste pas seulement à dénoncer les erreurs socialistes - tout le monde les connaît ou les connaîtra - mais aussi à expliquer comment fonctionne un pays où l'on se passe de l'Etat pour faire régler les problèmes par les procédures marchandes ou communautaires : comment le courrier est mieux distribué par des postes privées, comment les chemins de fer circulent sur des voies fiables quand elles sont gérées par une compagnie privée, comment les écoles privées répondent aux vœux des familles. Entre autres, la Nouvelle Lettre et le nouveau site [www.libres.org](http://www.libres.org), lancé cette semaine, contribueront à cette pédagogie active.

**P**roposer : choisir des cibles concrètes, celles que nul n'a su atteindre jusqu'à présent, faute d'accepter les solutions libérales : le système de retraites et de santé, l'école, la mobilité du travail, la progressivité de l'impôt, le logement. Sur ces questions le feu couve depuis longtemps, et l'explosion est proche : nous montrerons comment désamorcer ces bombes.

**O**rganiser : les libéraux de la société civile ont pris depuis longtemps la bonne habitude de travailler ensemble : ALEPS, IREF, Contribuables Associés, Euro 92, Institut Turgot, Liberté Chérie et bien d'autres sont déjà en étroite collaboration, chacun gardant la spécificité de ses objectifs et de ses moyens. Contrairement à ce qui a été dit, je ne crois pas que la création d'un nouveau parti libéral à partir des dépouilles de l'UMP soit une bonne solution : le libéralisme ne peut être un « courant » de la nouvelle opposition. Ce n'est pas d'un parti, ni de la classe politique actuelle que sortiront le programme et les hommes du libéralisme à venir. Il nous faut remettre en marche des réseaux où se mêlent société civile et classe politique, pour éviter l'isolement et les dérives des élus, pour intéresser à la chose publique des milliers de Français qui ne veulent pas pour l'instant s'engager en politique. Cette symbiose avait été parfaitement réussie avec Idées Action, un club malencontreusement dissout par son fondateur Alain Madelin, et que j'ai vainement essayé de faire revivre avec Génération Libérale.

*“ Reprendre la main ”*

J'espère qu'une organisation embryonnaire pourra être discutée, sinon amorcée, à l'occasion de notre Université d'Eté, dont tout le monde, mercredi, a retenu les dates : 26 au 29 août.

Vous le voyez : le libéralisme va renaître de ses cendres, l'espoir aussi. « N'ayez pas peur ».

**Jacques Garello**

## RIGUEUR OU RELANCE : ET SI ON ESSAYAIT SAINT EXPEDIT ?

Saint Expédit, c'est le patron des causes désespérées. François Hollande devrait l'implorer. En effet, à peine élu, le nouveau Président se trouve confronté à deux défis majeurs : la dette publique et la récession. Pour la dette, nous avons écrit le 14 avril qu'au lendemain matin du second tour, quel que soit l'élu, elle serait toujours vivante. Sauf attitude suicidaire, elle interdit toute dépense supplémentaire au nouvel élu. Mais comment proposer à l'Europe, voire même au monde entier (en toute modestie) une politique de croissance sans passer par les déficits budgétaires ? Et comment renoncer à la démagogie envisagée dans les 100 jours à venir ?

### Rigueur ou croissance ?

Le 24 mars, nous nous interrogeons « Face à la récession : relancer ou libérer ? ». La question se pose encore plus fortement aujourd'hui, maintenant que la nouvelle équipe se met en place. Dans les tout prochains jours, la crise de la dette dominera toutes les décisions, d'autant plus que les Grecs refusent toute « austérité » et pourraient être abandonnés par les pays qui tiennent à « sauver l'euro ».

Dans ces conditions, il va falloir tout de suite oublier les promesses de folles dépenses. Plus vite on s'attaquera à la réduction de la dette, mieux le pays s'en portera ; au contraire dépenser davantage serait lancer la France sur la voie grecque ou espagnole.

Mais d'un autre côté, la menace de la récession, qui s'est précisée depuis quelques semaines, avec son cortège de chômeurs et de privations, n'est pas de nature à remplir les caisses de notre Trésor public. Une politique libérale résoudrait le dilemme : diminuer les impôts et réduire le périmètre de l'Etat, restaurer ainsi la confiance, seule source de relance. Mais évidemment quand on est prisonnier du keynésianisme qui propose la dépense publique et du socialisme qui veut faire payer les riches, on est dans une impasse. Le président en est là.

### Relance budgétaire ?

Le keynésianisme amène nos élus de tous bords à confondre croissance et relance. Tout le monde veut plus de croissance, les Italiens comme les Allemands, les Espagnols comme la BCE et François Hollande encore plus. Mais comment faire ? Mario Draghi a proposé un « pacte de croissance », formule magique qui a réjoui les deux finalistes. Qui serait contre la croissance ? Mais comme la Nouvelle lettre l'a expliqué en commentant la proposition du président de la BCE, « le problème est de savoir comment on obtient la croissance : elle ne se décrète pas, elle n'est pas entre les mains du pouvoir politique ».

Elevés à l'ENA dans le dogme keynésien, nos politiques, François Hollande en tête, pensent que la croissance s'obtient par la relance : l'Etat, « garant de l'intérêt général », donne le coup de pouce pour remettre la machine en route. De Roosevelt à aujourd'hui, les faits ont toujours démenti cette affirmation, car la relance consiste à augmenter les dépenses publiques et à faire exploser le déficit et la dette (relance budgétaire), donc à distribuer des richesses qui n'existent pas : comme si la dépense publique avait des vertus magiques et créait de l'activité, grâce à la main (trop visible) de l'Etat.

En distribuant des largesses publiques, on obtient de l'infla-

tion ; François Mitterrand et la gauche l'avaient appris à leur détriment en 1981, et cela s'était terminé par trois dévaluations, des déficits explosifs et le tournant brutal de la rigueur. Voulons-nous renouveler l'expérience ? Elle serait pire, car Mitterrand partait d'un budget ramené presque à l'équilibre par Raymond Barre tandis que Hollande part d'un déficit abyssal et d'une dette faramineuse. Relançons les dépenses publiques et nous serons à l'automne dans la situation de la Grèce ; sauf que personne en Europe ou ailleurs ne sera assez puissant pour nous sauver.

### La relance monétaire prendrait le relais

Même Mario Draghi, pourtant converti au keynésianisme, en convient : il n'y a « pas de contradiction entre pacte de croissance et pacte budgétaire ». Il faut donc pour lui continuer à réduire les dépenses publiques ; fort bien. Mais le Mario Draghi docteur Jekyll partisan de la règle d'or devient Mister Hyde, quand il renonce à la relance budgétaire pour prôner la relance monétaire. La BCE a déjà distribué plus de 1000 milliards d'euros aux banques à des taux d'intérêt artificiellement bas. L'inondation monétaire nous menace et elle n'a jamais entraîné la moindre croissance, sauf celle des prix. S'il est dangereux et inefficace de relancer par la politique budgétaire, il l'est autant de relancer par la politique monétaire. >>

## Rigueur ou relance : et si on essayait Saint Expedit ? (suite)

On nous dit que M. Hollande n'est pas laxiste : s'il accroît les dépenses publiques, il contiendra les déficits en augmentant les impôts : faire payer les riches est un slogan qui séduit les électeurs. La tranche d'impôt à 75% (près de 90% en réalité avec la CSG etc.), est sans équivalent dans le monde et rappelle ce qui avait conduit l'Angleterre au sous-développement dans les années 1970. Il y a longtemps que l'on sait qu'augmenter les impôts conduit à détruire des richesses, donc des revenus et des emplois, réduisant ainsi le rendement de l'impôt. Accroître les impôts n'est qu'une fausse rigueur qui aggrave la récession et les déficits !

### L'Etat doit cesser d'enrayer la croissance

Relancer par le budget ou la monnaie serait donc une grave erreur ; et pourtant, la croissance est indispensable. Mais elle ne se fixe pas par décret. Elle est le fruit des activités de chacun de nous, comme entrepreneur, salarié, épargnant, investisseur,

consommateur. Est-ce à dire que l'Etat soit impuissant ? L'Etat a une chose essentielle à faire : cesser « d'enrayer » l'économie, comme disait Bastiat, autrement dit libérer les énergies, laisser s'exprimer les talents.

La hausse des impôts représente à ce titre aussi une erreur majeure : quel entrepreneur voudra créer des richesses si l'Etat lui en reprend l'essentiel ? Quand on dit cela, on est aussitôt accusé d'ultralibéralisme. Baisser les impôts serait un choix idéologique extrême.

En 1891, le sage Léon XIII, qu'on ne peut guère suspecter d'être libertarien, après avoir souligné les avantages de la propriété privée (« L'homme est ainsi fait que la pensée de travailler sur un fonds qui est à lui redouble son ardeur et son application[...] Tous voient sans peine les heureux effets de ce redoublement d'activité sur la fécondité de la terre et sur la richesse du pays ») ajoutait aussitôt « Mais il y a une condition indispensable pour que tous ces avantages deviennent des

réalités. Il ne faut pas que la propriété privée soit épuisée par un excès de charges et d'impôts » (Rerum Novarum 36-3 et 36-5).

Voilà le fond du problème : ceux qui nous gouvernent désormais (mais aussi beaucoup de ceux qui nous gouvernaient hier) partent d'une conception imaginaire de l'homme dont ils ne comprennent ni la nature ni le comportement. Or les institutions doivent tenir compte de l'homme tel qu'il est et donc permettre à chacun de laisser éclore ses talents et de montrer sa créativité. La croissance ne s'obtient pas par une illusoire relance, mais par un retour à la liberté : moins d'Etat, c'est la prospérité retrouvée et la réduction de la dette. Est-ce ce chemin de liberté que va prendre le nouvel élu ? Ce serait une conversion miraculeuse, que rien ne semble annoncer. On peut croire aux miracles ; je conseille donc de prier Saint Expédit, avec dévotion.

Jean Yves NAUDET

## Le front européen anti-austérité se renforce

*François Hollande peut-il en prendre la tête ? Rien de moins sûr*

Le quotidien socialiste de Madrid El Pais titrait le 7 mai : « Hollande va donner une impulsion à une autre Europe ». Certes, cette autre Europe existe. Le résultat des élections grecques en est le signe le plus éclatant : les Grecs ne veulent pas accepter l'austérité et on parle ouvertement d'une sortie de l'euro pour revenir à une drachme très dévaluée. Les membres de l'Euroland se seraient-ils enfin résignés à choisir l'euro contre la Grèce ? Mais ailleurs, les réactions anti-austérité se sont aussi renforcées. Le Premier Ministre Hollandais, Marc

Rutte, a été obligé de démissionner après le retrait du populiste « Parti de la Liberté » qui a refusé un plan de réduction des dépenses de 14 milliards d'euros. En Roumanie, le gouvernement Ungureanu n'aura duré que 78 jours, et le leï est à son plus bas niveau contre l'euro. En Irlande, le Sinn Fein fait campagne contre la ratification du pacte budgétaire européen. Et en République Tchèque, le gouvernement n'a remporté que de justesse un vote de confiance. Si on ajoute les manifestations géantes en Espagne et en Italie (contre les plans Rajoy et

Monti), on se demande comment l'Union pourra survivre.

La France est-elle bien placée pour prendre la tête de la révolte anti-austérité ? Sarkozy et Hollande ont surenchéri sur la nécessité d'introduire une politique de croissance européenne, tout à fait incompatible avec la discipline budgétaire. Mais l'Allemagne est ferme dans ses positions et elle n'est pas la seule, la majorité des 27 (Angleterre en tête) est plutôt dans la ligne de l'austérité. Nous, nous préférons dire : la ligne de la libération.

## Laurence Parisot : Le patronat collabore

*Il faut dire qu'il n'avait pas beaucoup résisté*

**D**ans une interview donnée aux Echos vendredi 11, la présidente du Medef en aura surpris plus d'un : « Beaucoup de commentateurs soulignent les points de désaccord entre le patronat et la gauche, et passent sous silence les points d'accord ». En critiquant d'avance tout relèvement de la fiscalité des entreprises (la fiscalité sur les personnes n'est pas l'affaire du Medef, précise-t-elle), elle marque en revanche son accord sur la dimension sociale du programme socialiste : « l'approche de François Hollande sur le dialogue social correspond très largement à ce que nous préconisons depuis longtemps ». L'essentiel n'est-il pas de sauver « le dialogue social » ? On le comprend bien de la part de la dirigeante d'une association de permanents syndicaux du patronat dont la raison d'être est de négocier avec les permanents syndi-

caux des salariés. Oubliée l'attaque de Sarkozy contre les syndicats, pourtant on avait cru comprendre que Laurence Parisot était plutôt du côté UMP avant le 6 mai. Oublié aussi l'engagement de la CGT aux côtés d'Hollande – c'est une « affaire interne » au syndicat communiste.

La réaction de Laurence Parisot n'est pas originale. On a vu Yvon Gattaz entrer en collaboration avec la gauche et les syndicats après la victoire de François Mitterrand.

**M**ais là où l'on trouve la réaction excessive, c'est quand la Présidente part en guerre contre la ligne allemande. « Je souhaite que soit mise aussi en débat l'instauration d'un SMIC en Allemagne »... Mais le meilleur reste à venir : « Nous souhaitons que l'Allemagne ait une approche plus coo-

pérative et une politique davantage axée sur la demande ». Voilà donc le patronat enfin converti au keynésianisme, partisan d'une stimulation de la demande, c'est-à-dire d'un pouvoir d'achat créé ex nihilo. La politique « axée sur l'offre », qui lie la croissance à la libération des entreprises, à l'allègement des réglementations et des prélèvements, n'intéresserait donc plus les « patrons » français.

**E**n réalité, pour faire honneur à la qualité de patron, il faut se battre pour la liberté économique, seule garante de l'emploi des producteurs et du service des consommateurs. Les patrons allemands sont présents dans le débat politique, le patronat institutionnel français en est absent. Les vrais patrons l'ont déserté depuis longtemps. Et ceux qui restent ne veulent surtout pas d'ennui avec la syndicalité. •

## Le lancinant problème des retraites

*Un rapport du COR sonne une nouvelle fois l'alarme : menace sur les retraites*

Le recul de l'âge légal de la retraite de 60 à 61 ans a été salué comme une vraie révolution. Injuste dit la gauche, qui veut revenir à 60 ans, indispensable pour sauver le système dit la droite, qui pense avoir tout réglé.

**E**videmment, tout cela n'est que discours, et nous n'avons cessé de contester cette réformette, qui est un emplâtre sur une jambe de bois, alors que la seule mesure à prendre est de rompre avec le système du tout répartition pour lui substituer progressivement celui du tout capitalisation. Telle est d'ailleurs la conclusion du travail scientifique consigné dans le livre de Jacques Garello et Georges Lane « Futur des retraites et retraites du futur »

(IREF, Librairie de l'Université Aix en Provence, 3 tomes, 2009-2010).

**M**ais voici que le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) pousse un nouveau cri d'alarme. Les hypothèses sur lesquelles ont été calculées les prévisions de cotisations et de pensions d'ici 2030 ne sont plus valables : en 2030, le chômage devait descendre à 4,5 %, la croissance se situer à 1,6 %, et la productivité du travail également à 1,6 %. Avec prudence, on avait prévu que le début de la période de « rééquilibrage » allait être moins glorieuse avec pour perspectives en 2014 un chômage de 8 % ; une croissance de 1,3 %. Hélas, ces chiffres, pour modestes

qu'ils fussent, n'ont pas résisté au temps : aujourd'hui on ne peut plus garder espoir d'en avoir fini avec les retraites en 2030. C'en est au point que les proches de François Hollande commencent à parler de « réforme systémique », avec une capitalisation « par points » (chère à Jacques Bichot) mais dont Jacques Garello a dénoncé l'artifice. C'est la vraie capitalisation qu'il faut choisir : placer l'argent des cotisations sur le marché financier.

Il n'aura pas fallu plus d'une semaine pour que se dissipent les promesses et incuries électorales et que le lancinant problème des retraites, jamais vraiment abordé, réapparaisse. •

Après avoir dessiné le portrait de 17 économistes et de 30 philosophes (que l'on peut retrouver sur le site [www.libres.org](http://www.libres.org)) je vous propose une nouvelle rubrique destinée à améliorer la connaissance du libéralisme, présenté la plupart du temps en France sous une forme caricaturale. Cette innovation s'inscrit naturellement dans l'entreprise de reconstruction intellectuelle de la France, qui devrait être à mon sens la mission prioritaire des libéraux. Elle s'articule avec d'autres initiatives, dont la mise à disposition du Dictionnaire du Libéralisme.

## Le renard libre dans le poulailler libre

« Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit ».

Cette citation de Lacordaire est un leitmotiv des ennemis du libéralisme. Le libéralisme serait la négation du droit, il serait source d'oppression : le renard libre dans le poulailler libre, la loi de la jungle, la loi du plus fort, du plus riche, du patron, du propriétaire : on est dans un schéma de lutte des classes.

Où, tous les penseurs libéraux, sans aucune exception (et même à la limite ceux que l'on appelle les anarcho-capitalistes), ont insisté sur l'absolue nécessité de règles sociales pour permettre à l'action humaine de s'exprimer sans pour autant rompre l'harmonie entre les hommes. La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. La liberté s'assortit nécessairement de la responsabilité.



## Le règne de la loi ou la loi de l'Etat ?

Les libéraux français se réfèrent toujours à l'état de droit. Malheureusement cette expression est ambiguë, car elle est une traduction approximative d'un principe qui avait été défini par les philosophes anglais des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles : *rule of law*, le règne de la loi.

Les libéraux ne sont pas contre la loi, puisqu'ils souhaitent le règne de la loi !

En revanche, ils sont vigilants sur la façon dont la loi émerge et sur son contenu, les deux étant liés. Une grave déviation du concept de loi consiste à en faire l'émanation d'un législateur souverain. « La loi c'est la loi » : du moment qu'elle a été votée en bonne et due forme, la loi s'applique à tous, nul ne saurait la contester. Hayek consacre un chapitre de la « Constitution de la Liberté » à cette confusion entre l'état de droit et l'Etat de droit. La majuscule importe, et elle renvoie à la conception allemande du *Reechstaat*, notamment développée par Hans Kelsen et sa théorie de la hiérarchie des normes, suivant laquelle toute règle de droit remonte à l'Etat, lui-même issu d'une norme constitutionnelle. Dans son fameux pamphlet sur « La propriété et la loi », Bastiat attaque avec véhémence Rousseau et son idée de « peuple législateur ». « Selon lui, la loi devrait transformer les personnes, créer ou ne créer pas la propriété. Selon moi, la société, les personnes et les propriétés existent antérieurement aux lois et [...] je dirai : ce n'est pas parce qu'il y a des lois qu'il y a des propriétés, mais parce qu'il y a des propriétés qu'il y a des lois. »

Alors, si ce n'est pas de l'Etat, d'où vient la loi pour les libéraux ? Ici un clivage apparaît entre la conception hayekienne de l'ordre spontané, qui fait de la loi le produit évolutif des relations entre les hommes, et les tenants du droit naturel, qui dans la tradition thomiste font du droit naturel le produit d'une dialectique permanente entre droit divin et droit positif. Les règles du droit positif changent parce que les hommes recherchent sans cesse à mettre leur nature humaine en harmonie avec la dignité que Dieu lui a donnée. De toutes façons, on est bien loin et du positivisme juridique (la loi c'est la loi) et de l'anarchie (la loi de la jungle).

### La liberté et le droit

C'est le titre de l'ouvrage du juriste et sociologue italien Bruno Leoni, traduit en français en 2006 (éditions des Belles Lettres). On trouve chez Bruno Leoni une analyse particulièrement fine des relations entre la liberté et la loi.

Tout d'abord, aucun doute : il n'y a pas de liberté sans droit. De quoi démentir ou rassurer Lacordaire.

Ensuite Leoni se penche sur la façon dont la loi est aujourd'hui « posée » par les législateurs. La loi est aujourd'hui un « échange de pouvoirs ». Les relations entre

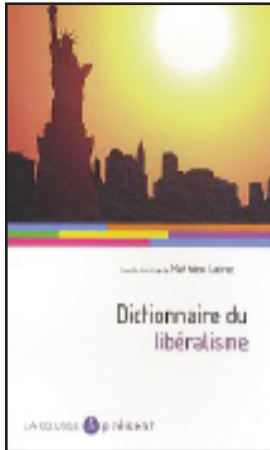


les hommes ne sont pas toujours marquées par la générosité, ni même l'honnêteté. Elles se traduisent donc par des efforts pour « légaliser » des privilèges, alors qu'a priori il y a opposition entre les idées de loi (générale, impersonnelle, durable) et de privilège (priva lex, loi privée à usage personnel). On retrouve ici le thème du « déclin du droit », cher à Bastiat et Hayek : la « législation » ce n'est plus du droit.

Alors, pour reprendre le dialogue avec Lacordaire, c'est bien la loi qui devient instrument d'oppression, et qui prive les hommes de leur liberté, en réduisant leurs droits individuels, qu'il s'agisse de la propriété, de la personnalité, peut-être même de la vie (la liberté de l'embryon).

Une telle « perversion de la loi » (Bastiat) a pour conséquence la multiplication des textes officiels, et ce qui normalement aurait dû se régler par libre entente entre les personnes est pris en charge par les Parlements et les gouvernements. Ce n'est pas sans dommage pour la société dans son ensemble. La citation de Léoni est devenue célèbre : « La législation apparaît aujourd'hui comme un moyen plus rapide, plus rationnel et de plus grande envergure pour résoudre toutes sortes de maux ou de désagréments que les modes d'ajustements individuels spontanés tels que l'arbitrage privé, la signature de contrats ou encore la coutume. On oublie pourtant la plupart du temps de faire remarquer que le remède législatif est peut-être trop rapide pour être efficace, trop imprévisible pour être complètement bénéfique, et beaucoup trop soumis à la contingence des points de vue et des intérêts d'une poignée d'individus (les législateurs), quels qu'ils soient, pour être une solution satisfaisante pour tous ». Au nom de l'intérêt général, ce sont les avantages particuliers qui sont renforcés.

Le renard libre est dans les couloirs de l'Assemblée et du Sénat. Il a pris l'apparence du bon samaritain. •



## Sous la direction de Mathieu Laine Dictionnaire du libéralisme

Un dictionnaire ressemble à un livre, mais ce n'en est pas un. C'est un document de travail, que l'on consulte de façon ponctuelle. Encore faut-il qu'il soit bien conçu, commode, clair, et que la qualité de ses textes soit la meilleure possible.

Ces vertus sont bien celles de l'ouvrage dirigé par Mathieu Laine, et présenté au public par des intellectuels libéraux mercredi 9 mai.

Document de travail : il y a tant d'ignorance ou d'ambiguïtés autour du terme « libéralisme » qu'il convenait de faire définir les mots de ce dictionnaire par des experts ès libéralisme. Ils savent mieux que quiconque quels sont les contresens les plus fréquents, certains assimilant libéralisme et anarchie, d'autres libéralisme et capitalisme, d'autres enfin libéralisme et individualisme. Ici les mots prennent leur sens, et les arguments sont d'une grande précision.

Commode et clair : la présentation en est limpide, facile à lire, avec des entrées bien détachées, classées par ordre alphabétique et des textes d'une dimension très raisonnable. Il ne faut pas plus de cinq minutes pour tout savoir sur la drogue, la justice sociale, la doctrine sociale de l'Eglise, le laissez faire, le SMIC. Au total, 300 entrées s'offrent au chercheur mais aussi à ceux qui finalement flâneront en curieux au hasard des 680 pages.

La qualité des textes est assurée par celle des auteurs. 65 philosophes, économistes, juristes, historiens, politologues ont contribué à l'ouvrage. C'est dire les talents d'organisateur et de stimulateur de Mathieu Laine, qui au demeurant donne une introduction générale particulièrement remarquable. Au hasard des noms des contributeurs, relevons ceux de Gary Becker, prix Nobel, Victoria Curzon Price, Antony de Jasay, Jesus Huerta de Soto, Hernando de Soto, pour ne parler que de quelques intellectuels étrangers célèbres. Mais figurent aussi non seulement la vieille garde de la Nouvelle Economie, mais aussi la jeune génération libérale française, dont Mathieu Laine, Frédéric Sautet et Jean Philippe Feldman sont de très beaux fleurons.

**M**athieu Laine a voulu donner au libéralisme un spectre intellectuel très large : il n'hésite pas à parler d'un « libéralisme de gauche » (représenté dans le dictionnaire par François Ewald ou Monique Canto-Sperber) et il dénombre parmi les libéraux des conservateurs, des libertariens, des anarcho-capitalistes, etc. L'inconvénient est que le lecteur non prévenu pourrait s'y perdre et que des puristes pourraient regretter un certain relativisme. L'avantage c'est de montrer la diversité et la richesse des idées de la liberté, et d'éclairer et séduire un très grand nombre d'utilisateurs de ce dictionnaire. Grâce à ce dictionnaire le libéralisme devrait cesser d'être caricaturé, masqué ou vilipendé : nous en avons bien besoin par les temps qui courent !

*Dictionnaire du Libéralisme, Larousse, Coll. Présent, Paris, avril 2012*



## A quoi servent les riches ?

**Sur ce thème Benoîte Taffin nous propose de nous retrouver le**

**mercredi 23 mai 2012,  
de 18h30 à 20h00**

**Fédération Française du Bâtiment  
7-9 rue la Pérouse  
75016 PARIS**

- Accueil par Alain MATHIEU (Président de Contribuables Associés).
- Contre vérité sur les riches par Nicolas LECAUSSIN (Directeur du développement à l'IREF).
- Les droits des individus et la lutte contre l'évasion fiscale par Pierre BESSARD (Directeur et membre du conseil de fondation de l'Institut Libéral, Zurich).
- En Angleterre on aime les riches par Victoria CURZON PRICE (Professeur d'économie politique à l'Université de Genève et administrateur de l'IREF).
- L'enfer français : comment s'en sortir ? par Jean-Philippe DELSOL (Avocat fiscaliste et administrateur de l'IREF).

Renseignements et inscriptions  
Contribuables Associés, 42 rue des Jeûneurs, 75002 Paris / (01 42 21 16 24) / [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)  
[isabellesantini@contribuables.org](mailto:isabellesantini@contribuables.org)

En raison de l'Ascension, la prochaine Nouvelle Lettre, le numéro 1119, sera datée du 19 mai 2012.

Cependant, ne manquez pas de consulter le site [www.libres.org](http://www.libres.org) sur lequel vous retrouverez toutes vos rubriques ainsi que des vidéos inédites.